



Rapport du maire

sur les faits saillants
du rapport financier et
le rapport de l'auditeur



Matane

I Résultats de fonctionnement

L'exercice financier 2023 de la Ville de Matane se termine avec un excédent des revenus sur les dépenses de 3 045 000 \$.

Les revenus de fonctionnement de l'année pour l'administration municipale ont été de 39 054 000 \$.

Les dépenses et les éléments de conciliation à des fins fiscales ont totalisé 36 009 000 \$.

Globalement, les revenus excèdent les prévisions budgétaires de 2 582 000 \$. Les dépenses et conciliations à des fins fiscales en sont inférieures de 463 000 \$.

Revenus

Les revenus de taxation excèdent les prévisions budgétaires de 324 000 \$. Cet écart est observé en raison d'une croissance plus importante qu'anticipée du rôle d'évaluation et suivant la création d'une réserve pour la vidange des fosses septiques.

Les services rendus sont en augmentation de 391 000 \$ en raison : (a) d'une contribution plus importante des organismes municipaux partenaires aux ententes sur les infrastructures d'élimination et traitement des déchets, qui résulte de la réception de nouveaux estimés pour la fermeture d'une cellule supérieures aux estimés préliminaires; (b) de services rendus aux citoyens plus importants au niveau des transports et des loisirs.

Les revenus d'intérêts sont en hausse de 548 000 \$ en raison de la hausse des taux d'intérêts. Aussi, des aides liées à la réalisation d'importants projets d'investissement ayant été encaissées hâtivement, ces sommes ont été affectées dans des placements garantis. Les intérêts courus sur ces placements s'élèvent à 1 157 000 \$.

Les revenus de transferts augmentent de 140 000 \$ par rapport au budget. Cet écart s'explique par la des revenus de transferts liés à l'entente de partage sur le projet de l'aéroport, dont le premier versement a été perçu en fin d'exercice 2023, alors qu'on l'anticipait en début d'exercice 2024.

Dépenses et conciliations à des fins fiscales

Les dépenses liées l'administration générale sont inférieures aux prévisions budgétaires de 408 000 \$, en raison de dépenses en communication et en assurances inférieures à ce qui était anticipé.

Les dépenses liées aux au déneigement ont aussi été inférieures au budget. Il en résulte une diminution des dépenses en transports de 171 000 \$.

Les dépenses d'hygiène du milieu sont inférieures au budget de 211 000 \$, principalement en raison de la diminution des coûts liés à la maintenance des infrastructures d'aqueduc et d'égout et à la collecte des matières résiduelles.

Les dépenses de loisirs sont elles aussi inférieures à ce qui était anticipé. L'écart de 128 000 \$ s'explique par la diminution des contributions octroyées dans le cadre d'un programme d'aide financière pour la restauration de bâtiments de propriété privée, qui a suscité moins d'intérêt qu'escompté.

Finalement, l'amortissement des immobilisations est inférieur aux prévisions budgétaires pour un montant de 435 000 \$.

II Investissements

En 2023, la Ville a investi 12 M\$ en immobilisations. Les principaux travaux réalisés sont :

- La poursuite des travaux de réfection de stations de pompages des eaux usées prioritaires et la modification d'installations de production d'eau potable;
- La finalisation des travaux de restauration du chalet de ski et le remplacement du bâtiment Poma 1 au Mont-Castor;
- L'aménagement d'une piste cyclable sur la route verte visant à relier le parc des îles au secteur de Matane-sur-Mer par la route 195;
- L'aménagement d'une piste cyclable reliant le réseau cyclable à Saint-Rédempteur et Père-Lamarche;
- La construction de la rue du Boisé Saint-Rédempteur;
- L'achèvement de l'aérogare, de l'agora et du parc Antoinette-Guy, du bâtiment de la Place des sports;
- Le remplacement d'un bouteur à chenille;
- L'acquisition d'un bâtiment destiné à l'aménagement de la fourrière animalière.

Ces investissements ont été financés comme suit :

- Subventions : 45 %;
- Réserves et affectations : 18 %;
- Emprunt à long terme : 37 %.

III Situation financière

La dette à long terme est passée de 54,8 M\$ à 58,1 M\$. Déduction faite des montants remboursables par le gouvernement du Québec, l'endettement net à long terme de la ville est de 37,3 M\$ par rapport à 35,2 M\$ en 2022.

L'endettement net à la charge de la Ville demeure en deçà de la cible de 41,3 M\$ établie dans la planification stratégique.

Pareillement, le ratio dette nette sur revenus, qui s'établit à 95,7% (98,5% en 2022), est inférieure de la limite de 145% que s'est fixé la municipalité. Ce seuil avait été fixé ainsi en prévision des importants investissements attendus dans les années à venir, notamment le projet du complexe aquatique.

Alors que la Ville s'est fixée comme objectif, de maintenir un fonds de roulement équivalent à au moins 15% les revenus de fonctionnement, ce ratio atteint 18,7% au 31 décembre 2023.

IV Rapport de l'auditeur

Les états financiers de la Ville ont été audités par la firme Mallette. Le rapport confirme que, à l'exception de la réserve qui porte sur l'application du chapitre SP 3280 afférent aux obligations liées à la mise hors services d'immobilisations (OLMHS), les états financiers donnent une image fidèle de la situation financière au 31 décembre 2023, ainsi que ses résultats pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus pour le secteur public.

La Ville entend s'enquérir des informations pertinentes à l'évaluation et la comptabilisation du passif au cours des prochains exercices, en vue de se conformer aux nouvelles normes applicables.

Eddy Métivier, maire